

Commune de Nordausques



Commune de Nordausques ARRETE du Maire

Le Maire de Nordausques,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route,

VU l'instruction interministérielle approuvée par arrêté du 6 novembre 1992 par signalisation routière (livre 1, 8ème partie, signalisation temporaire),

VU la demande présentée par Mme Stéphanie TANZEGHTI de la Société Rotel Chez Sig Image domiciliée Tech Isarbel – 2 allée Téhodore Monod à Bidart (64) pour faciliter les travaux de création réparation réseau électrique souterrain

Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes les mesures pour faciliter le déroulement de ces travaux et prévenir les accidents,

ARRETONS

<u>Article 1</u>: Du 17 novembre au 17 décembre 2025, la circulation sera restreinte rue de l'industrie, au niveau du N° 330, suivant plan joint :

- Restriction de chaussée
- Interdiction de stationner au droit des travaux
- Interdit de dépasser
- Vitesse limitée à 30 km/h
- Alternat de circulation réglé par feux manuellement

Afin de faciliter la réalisation des travaux mentionnés ci-dessus.

<u>Article 2</u>: Des panneaux de signalisation seront posés par la société en charge des travaux, conformément aux prescriptions de l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire approuvée le 6 novembre 1992.

<u>Article 3</u>: Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

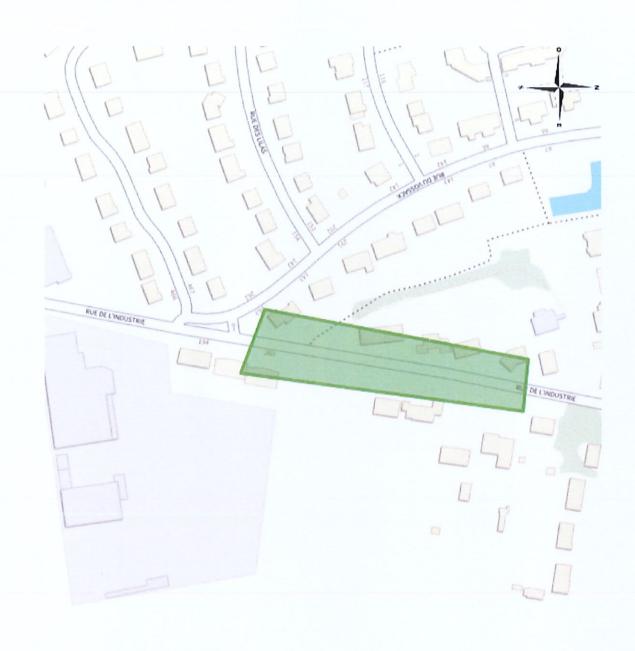
Article 4: L'ampliation du présent arrêté sera transmise à :

-M. Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Ardres

-La Société Rotel chez Sig image en charge des travaux

chargées, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nordausques, le 21 octobre 2025 **Le Maire de Nordausques, Gilles DEBOVE.**



 $\label{lem:coordonnées:simple} Coordonnées: <gml:Polygon srsName="EPSG:4171"><gml:exterior><gml:LinearRing><gml:posList srsDimension="2"><2.086818 50.815543 2.087338 50.815417 2.087649 50.816878 2.087225 50.816905 2.086818 50.81554 3</gml:posList></gml:LinearRing></gml:exterior></gml:Polygon>$